PRÉSENCES :

|  |  |
| --- | --- |
| * Hallée Claude
* Laporte Clément
* Choquette Étienne
 | * Tardif Réjean
* Roussel Gilles
* Raymond Desjardins
 |
| **ABSENCES MOTIVÉES :** * Viateur Paiement
* René-André Brisebois
 |  |

1. **Lecture et adoption du projet d’ordre du jour**

[🗐 A : 20200917\_CA\_OJ\_PROJET\_MÀJ\_20200915.docx](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/20200917_CA_OJ_PROJET_MAJ_20200915-1.docx)

Le président, Rejean Tardif souhaite la bienvenue aux membres et invite ceux-ci à prendre connaissance du projet d‘ordre du jour.

**RÉSOLUTION** **2020/09/17/539**

**Il est proposé par :** **Clément Laporte**

**Appuyé par : Raymond Desjardins**

**Que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé**

**Adopté à l’unanimité.**

1. **Adoption et suivis du procès-verbal de la rencontre du CA tenue le 19 juin 2020**

[🗐 B: 20200619\_CA\_PV\_MÀJ\_20200624.docx](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/20200619_CA_PV_MAJ_20200624.docx)

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2020. Le tout est jugé conforme sur la forme et sur le fond.

**RÉSOLUTION** **2020/09/17/540**

**Il est proposé par : Raymond Desjardins**

**Appuyé par : Clément Laporte**

**Que le procès-verbal de la réunion tenue le 19 juin 2020 soit adopté tel que déposé**

**Adopté à l'unanimité.**

1. **Prendre des nouvelles : Comment ça va ?**

[K : Alloprof\_Nouvelle plateforme web.pdf](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/Alloprof_Nouvelle-plateforme-web.pdf)

On salue le travail d’Étienne Choquette sur la plateforme WEB « Alloprof »

1. **Suivi du plan de contingence et décisions en découlant**

[🗐 C : FQJC\_PLAN DE CONTINGENCE MÀJ 2020-09-17.docx](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/FQJC_PLAN-DE-CONTINGENCE-MAJ-2020-09-17-1.docx)

* 1. **Retour aux activités régulières (points 1; 2; 4; 5; 6.3; 12; 13)**
	2. **Mandats découlant des points 6.1 et 6.2**

**RÉSOLUTION 2020/09/17/541**

**Il est proposé par : Clément Laporte**

**Appuyé par : Raymond Desjardins**

Que l’on retourne aux activités régulières pour les (points 1; 2; 4; 5; 6.3; 12; 13) du plan de contingence « FQJC\_PLAN DE CONTINGENCE MÀJ 2020-09-17 » déposé au CA du 17 septembre 2020.

Et

Qu’un mandat soit confié au Directeur exécutif, coordonnateur général et le CPA de mettre en place l’accélération des processus identifiés au point 6.1 du plan de contingence « FQJC\_PLAN DE CONTINGENCE MÀJ 2020-09-17 » déposé au CA du 17 septembre 2020.

ET de confier le suivi du rétablissement de l’octroi des bourses au Conseil exécutif tel que précisé au point 6.2 du plan de contingence « FQJC\_PLAN DE CONTINGENCE MÀJ 2020-09-17 » déposé au CA du 17 septembre 2020.

.

**Adopté à l'unanimité.**

1. **États financiers au 2020-08-31 / Suivi des placements (suivi PV)**

[🗐 D : Évolution du portefeuille en 2020.pdf](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/Evolution-du-portefeuille-en-2020.pdf)

[🗐 M : Placements pour le 40 000$.pdf](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/Placements-pour-le-40-000.pdf)

Raymond Desjardins dépose les états financiers au 31 août 2020. États financiers qu’il a produits.

**RÉSOLUTION 2020/09/17/542**

**Il est proposé par : Étienne Choquette**

**Appuyé par : Clément Laporte**

Que les états financiers au 31 août 2020, soient adoptés tel que déposés.

**Adopté à l’unanimité.**

En suivi du point « Gestion de placement » de la réunion du CA de 19 juin 2020 Raymond Desjardins dépose le document « Évolution du portefeuille en 2020 ». En réponse à la question s’il était plus avantageux de placer le 40 000$ dans des placements alternatifs, Raymond Desjardins explique sa position.

Suite à son analyse de l'évolution des placements du 1er janvier au 31 août 2020 et de la situation économique mondiale, il conclut qu’il ne voit pas de solution d’investissement du 40 000$ qui vaille la peine d’entreprendre une démarche particulière.

Les membres sont satisfaits et en accord avec ses propos. Nous attendrons la rencontre prévue en octobre avec notre gestionnaire de portefeuille (Gestion du patrimoine Desjardins) pour préciser nos orientations et voir les opportunités qui s’offriront.

1. **Suivi des travaux d’entretien aux immeubles Charny et Chabot**

Claude Hallée fait un suivi rapide des travaux à nos immeubles. Pour ce qui est de l’immeuble sur Chabot, un arbre doit-être abattu. Le permis a été reçu et le travail devrait-être fait dans les prochains jours.

Pour ce qui est de l’immeuble Charny, des soumissions ont été demandées. D’autres demandes ont été faites et nous sommes en attente. Il semble selon les entrepreneurs avec qui nous nous sommes entretenus qu’il soit difficile, compte tenu de la situation du COVID-19, d’avoir des services dans le domaine de la construction. Tous sont très en demande et plusieurs contrats sont retardés.

L’AGA ayant été reportée à l’automne à cause de la crise sanitaire. Nous devrons prévoir des amendements à nos règlements pour le futur, histoire de faciliter la prise de décision dans ce genre de situation.

1. **Suivi des demandes des jeunes**

[🗐 J  : Suivi des programmes \_MÀJ\_202020917.docx](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/Suivi-des-programmes-_MAJ_202020917.docx)

Claude Hallée dépose un document faisant état des dépenses faites dans le cadre de nos différents programmes. En date de notre réunion du CA d’aujourd’hui, un total de 29 719$ a été distribué dans nos divers programmes.

1. **Suivi des projets novateurs en cours**
	1. **Adoption des modalités d’ajustement COVID-19**

[🗐 E : PROJETS NOVATEURS\_Modifications COVID-19.docx](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/PROJETS-NOVATEURS_Modifications-COVID-19.docx)

Clément Laporte dépose et explique une lettre adressée à chacun de nos trois projets novateurs en cours (ajustée à chacun de ceux-ci). Celle-ci annonce que la FQJC, compte tenu de l’effet de la crise sanitaire actuelle, propose des ajustements pour faciliter la poursuite et l’utilisation des fonds déjà prévus et ne dépassant pas les 50 000$ au-delà du 31 décembre 2020.

**RÉSOLUTION 2020/09/17/543**

**Il est proposé par : Réjean Tardif**

**Appuyé par : Raymond Desjardins**

Que le financement de chacun des trois (3) projets novateurs en cours se poursuive au-delà du 31 décembre 2020 selon les termes d’une lettre d’entente.

Que soit mandaté le directeur exécutif, M. Clément Laporte pour convenir des termes de cette lettre d’entente confirmant ce délai accordé pour le financement de chacun des projets.

 **Adopté à l’unanimité.**

* 1. **Projet LOTUS : Recommandation du jury d’évaluation**

[🗐 I : AGA 2020\_OJ\_PROJET\_MÀJ\_20200915.doc](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/AGA-2020_OJ_PROJET_MAJ_20200915.doc)

Clément Laporte présente sommairement l’évaluation du comité d’évaluation des projets novateurs, du projet « LOTUS ». Le jury en recommande unanimement le soutien.

Le projet est intéressant et mérite d’être soutenu. Par contre une proposition complète du projet devra répondre aux questions de façon satisfaisante et tenir compte des commentaires de l’évaluation.

**RÉSOLUTION 2020/09/17/544**

**Il est proposé par :** Étienne Choquette

**Appuyé par :** Raymond Desjardins

D’entériner la recommandation du jury de sélection relative à la lettre d’intention de Madame Caroline Levasseur, Chef de services DPJ | DP, Point de service | Kitcisakik pour le projet « LOTUS » et de lui demander de préparer et soumettre une proposition complète pour ce projet.

Il est également résolu de transmettre à Madame Caroline Levasseur les commentaires, observations et suggestions des membres du jury de sélection en vue de la préparation de ladite proposition complète.

**Adopté à l’unanimité**

1. **Fonds SAMVA**

[🗐 F : Lettre demande de financement FQJC 07-2020.docx](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/Lettre-demande-de-financement-FQJC-07-2020-1.docx)

Clément Laporte dépose aux membres une demande reçue de contribuer à la hauteur de 5 000$ au fonds SAMVA (Support aux accords de médiation entre victime et adolescent), demande faite par son conseil d’administration.

La discussion qui s’ensuit porte sur les préoccupations des membres du CA quant à l’orientation à prendre. Comment s’assurer que l’argent soit utilisé pour atteindre nos objectifs et respecter notre mission de soutenir les jeunes en prévention tertiaire? Une confusion est possible car les OJA (Organismes de justice alternative) s’occupent des mesures et des sanctions extrajudiciaires mais aussi de mesures ordonnées. Un autre point de discussion est soulevé. La FQJC a une portée territoriale sur l’ensemble du Québec. Il est donc important pour nous, que les deux regroupements actuels des OJA qui se divisent le territoire puissent avoir un accès à ce nouveau fonds. Considérant ces préoccupations, une proposition est faite d’explorer la possibilité de siéger sur le CA du SAMVA dans la mesure que nos préoccupations liées à la clientèle visée ainsi que la portée territoriale du fonds soient comprises comme fondamentales avant de débourser quelque montant que ce soit dans le cadre de cette demande. En effet, rien n’empêcherait un jeune sous LSJPA de s’adresser à la FQJC pour faire une demande de soutien dans le cadre d’une entente de médiation. Par ailleurs, le réseau déjà établi des OJA permet plus efficacement de rejoindre ces jeunes tout en fournissant un accompagnement sérieux et responsable.

Il dépose une proposition :

**RÉSOLUTION 2020/09/17/545**

**Il est proposé par : Raymond Desjardins**

**Appuyé par : Étienne Choquette**

Que le directeur exécutif, Clément Laporte, soit mandaté pour piloter une négociation avec les responsables du Fonds SAMVA, visant à répondre à nos préoccupations et pouvant prendre la forme d’une participation au conseil d’administration du fonds SAMVA ou d’une entente de fonctionnement dans le cadre d’une contribution possible de 5 000$ de la FQJC.

**Adopté à l’unanimité.**

1. **Candidature de nouveaux membres du CA**

[🗐 G : CV Bruno Des Lauriers anonymisé.pd](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/CV-Bruno-Des-Lauriers-anonymise.pdf)

Des postes d’administrateurs sont à combler au sein de notre conseil d’administration et nous sommes heureux de recevoir deux candidatures des plus intéressantes. Clément Laporte nous présente Monsieur Bruno Des Lauriers, avocat au contentieux du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal depuis 2016. Il est intéressé par la cause des jeunes contrevenants et il est impliqué concrètement dans l’application de la loi au niveau du Québec, représentant son organisation à la table provinciale LSJPA. De plus, il soutient par le biais du blogue LSJPA, tous les avocats du Québec dans leurs efforts d’application de la loi. Habile communicateur, il permet aux intervenants de s’approprier les subtilités de la loi dans différentes formations, webinaires, discussions, etc. Il apportera sûrement par son expertise et son expérience une contribution exceptionnelle à notre organisation. Tous ont bien hâte de le rencontrer.

Par ailleurs, la candidature de Madame Jeannine Roussel est apportée par Réjean Tardif. Bien connue des membres du CA, madame Roussel est associée comme bénévole depuis de nombreuses années et participe déjà à plusieurs de nos activités. Elle se présente souvent comme observatrice aux réunions du CA et son expérience comme intervenante sociale contribuera certainement à la qualité de nos décisions.

Les deux candidats, une fois confirmés comme membres du CA, seront invités à participer dès nos prochaines rencontres dont celle portant sur la Réflexion stratégique du 23 septembre.

**RÉSOLUTION 2020/09/17/546**

**Il est proposé par : Raymond Desjardins**

**Appuyé par : Étienne Choquette**

**D’accepter les candidatures de Monsieur Bruno Des Lauriers et de Madame Jeannine Roussel au titre d’administrateur et d’administratrice sur les postes vacants au conseil d’administration de la FQJC pour le mandat en cours.**

**Adopté à l’unanimité.**

1. **Consignes pour la rencontre sur la réflexion stratégique du 23 septembre**

[🗐 H : FQJC\_CA\_RÉFLEXION STRATÉGIQUE\_20200415\_MÀJ\_20200408.pd](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/FQJC_CA_R%C3%89FLEXION-STRAT%C3%89GIQUE_20200415_M%C3%80J_20200408.pdf)

Claude Hallée rappelle que des consignes pour la sécurité sanitaire de notre rencontre au 1001, boulevard de Maisonneuve-Est du 23 septembre prochain, leur seront envoyées par courriel dès cet après-midi. Il demande de répondre rapidement aux questions concernant le goûter qui sera servi, histoire de s’assurer du même coup que tous ont reçu les informations.

Clément Laporte ajoute qu’il a préparé un document d’animation pour cette rencontre et qu’il souhaite que tous aient lu le document « Réflexion stratégique ».

1. **Nomination des gouverneurs 2020**

À l’hiver 2020, de nombreuses discussions ont eu lieu à l’extérieur du conseil d’administration pour valider la recommandation de nommer Monsieur Réjean Tardif à titre de gouverneur. Ces discussions ont eu lieu en marge du CA à raison du caractère sensible de la démarche, Monsieur Tardif y siégeant comme président. C’est à l’unanimité que les membres du CA soutiennent sa candidature. Sa longue expérience, ses contributions majeures dans la prise en charge des mineurs délinquants au travers diverses hautes fonctions, sa participation et son leadership dans d’importantes enquêtes dont les recommandations ont affecté directement les services auprès des jeunes sous la LSJPA le rendent tout-à-fait digne de cette nomination.

Le coordonnateur présente succinctement les apports à la fondation de Madame Jeannine Roussel qui pourraient être éligible au titre honorifique de « Gouverneure de la FQJC »

Depuis les tout débuts de la fondation Mme Jeannine Roussel est associée à celle-ci. Elle en a suivi sa progression à travers les différents dossiers, événements et activités depuis plus de 40 ans. C’est sans compter que cette femme a donné pendant toutes ces années des heures et des heures de bénévolat à cette cause pas toujours bien connue. Elle est depuis toujours une participante régulière de nos AGA. Elle est une observatrice qui n’hésite pas à dire son mot quand il le faut. Pour tout ça et bien plus encore Mme Jeannine Roussel mérite amplement le titre de gouverneure.

Les membres reconnaissent que Madame Roussel mérite grandement d’être recommandée comme gouverneure lors de l’assemblée générale annuelle.

**RÉSOLUTION 2020/09/17/547**

**Il est proposé par : Clément Laporte**

**Appuyé par : Raymond Desjardins**

**Que l’on présente à l’AGA, les candidatures de Madame Jeannine Roussel et de Monsieur Réjean Tardif pour recevoir le titre honorifique de « Gouverneure et Gouverneur de la FQJC ».**

**Adopté à l’unanimité.**

1. **Préparation de l’Assemblée générale annuelle du 21 octobre**

[🗐 I : AGA 2020\_OJ\_PROJET\_MÀJ\_20200915.doc](https://www.fqjc.org/wp-content/uploads/2016/11/AGA-2020_OJ_PROJET_MAJ_20200915.doc)

Le directeur exécutif propose aux membres que la préparation de l’AGA soit faite par le comité exécutif sur la base du projet d’ordre du jour déposé

**RÉSOLUTION 2020/09/17/548**

**Il est proposé par : Rejean Tardif**

**Appuyé par : Étienne Choquette**

**Que la préparation de l’AGA soit faite par le comité exécutif sur la base du projet d’ordre du jour déposé**

**Adopté à l’unanimité.**

1. **Divers**
	1. **Procédure pour ajouter un point à l’ordre du jour**

Il est suggéré par le coordonnateur que si quelqu’un avait un point à mettre à l’ordre du jour pour les réunions de la FQJC, d’en aviser celui-ci le plus rapidement possible. Il faut tenir compte que le projet d’ordre du jour doit-être envoyé aux participants au moins une semaine avant la réunion. Il faudra aussi en estimer la durée et préciser s’il s’agit d’un point d’information ou de discussion. Les organisateurs de la rencontre pourront utiliser ces informations pour faciliter le bon déroulement de la réunion. Il en est de même pour les points ajoutés au point « divers ».

* 1. **Formations sur l’éthique et la philanthropie**

Suite à une sollicitation reçue par Réjean Tardif pour participer à des formations sur l’éthique et la philanthropie dans les OBNL, il a été convenu d’inscrire en plus de Réjean Tardif, Clément Laporte et Camille Hallée à trois contenus différents : Approches gagnantes (C. L.); Dons individuels – partenariats institutionnels (R. T.); L’art de convaincre et inspirer (C. H.)

1. **Levée de l’assemblée**

Notes prises par Claude Hallée, 2020-09-17

Révisé : 2020-09-24

Révisé : 2020-09-30

Révisé : 2020-10-01

Révisé : 2020-10-02

Adopté : 2020-